

Consultation dans le cadre du conseil scientifique de l'Ordre



INTÉGRATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES DANS NOS DOMAINES DE PRATIQUE

Dans le cadre de sa mission de protection du public, l'Ordre a mené une consultation afin de mieux cerner les besoins, enjeux et préoccupations liés à l'intégration des innovations technologiques dans les cinq domaines de pratique. Ce sommaire présente les principaux constats issus de la consultation et serviront notamment à alimenter les travaux du Conseil scientifique afin qu'il puisse émettre des recommandations ancrées dans la réalité de nos membres.

5 DOMAINES D'EXERCICE



Imagerie médicale – Radiodiagnostic



Imagerie médicale – Médecine nucléaire



Imagerie médicale – Échographie médicale



Radio-oncologie



Électrophysiologie médicale

FAITS SAILLANTS

THÈME 1 : PROCESSUS D'IMPLANTATION D'UNE INNOVATION

- Les technologues sont généralement impliqués tardivement dans le processus d'implantation, souvent après la décision d'acquisition. Leur participation est principalement consultative, avec peu ou pas de pouvoir décisionnel.
- Leur représentation dans les achats regroupés provinciaux demeure limitée et concentrée auprès d'un petit nombre de personnes.
- L'expertise des technologues est essentielle lors du processus d'implantation des innovations; leur implication tardive peut entraîner des enjeux lors de l'implantation.
- La formation est considérée comme un préalable indispensable à une participation active au processus d'innovation.

THÈME 2 : INTÉGRATION SÉCURITAIRE, ÉTHIQUE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INNOVATIONS

- L'évolution des compétences est perçue comme essentielle pour maintenir la pertinence professionnelle dans un contexte d'automatisation croissante.
- Des enjeux éthiques émergents ont été soulevés, notamment en ce qui concerne la protection des patients et le respect de la vie privée dans les contextes de soins.
- L'absence d'un mécanisme provincial de partage des incidents liés à l'IA est identifiée comme une lacune systémique

THÈME 3 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- L'intelligence artificielle est déjà largement intégrée à nos domaines de pratique, souvent de manière transparente pour les utilisateurs.
- Les responsabilités professionnelles du technologue en cas d'erreur générée par un algorithme d'IA demeurent à clarifier.
- Les technologues jouent un rôle essentiel dans le déploiement, l'utilisation et l'optimisation des solutions d'IA, notamment grâce à leur expertise terrain qui contribue au développement et à l'entraînement des algorithmes.
- Les programmes de formation initiale abordent encore insuffisamment les enjeux associés à l'IA et aux technologies émergentes.